

mt

Le magazine
de Tonnerre.

MARS. AVRIL. MAI. 2023



”

Rapport
d'Orientation
Budgétaire

“



Sommaire



Vœux du Maire à la population du 14/01/2023



Projets du City Stade avec les jeunes du quartier des prés hauts et Guy Roy élu en charge des sports

BULLETIN MUNICIPAL DE TONNERRE - MARS 2023

Directeur de la publication : Cédric CLECH · **Rédacteur en Chef :** Julie VEYRAT DAL DEGAN · **Ont collaboré à ce numéro :** Magali VILLETARD, Catherine DREUX-FAUCOGNEY, Sylviane TOULON, Valérie VEYLAND, Christian ROBERT, Jeanine CALCIO GAUDINO, Pascal LENOIR, Emilie ORGEL, Catherine COULON, Gabrielle LEBOUQC · **Conception graphique :** Accessprint · **Impression :** Imprimerie BARRÉ, imprimé sur papier Recytaal offset FSC · **Rédaction :** Xavier GUINOT pour la SPL OTCCYT · **Périodicité :** trimestrielle · **Tirage :** 3 000 ex. · **Crédits photos :** Service communication ville de Tonnerre, service patrimoine, Jean Luc ROY.



4 Retour sur...

- Clap de fin en forme de feu d'artifice !
- 3 conférences de Cécile Berly
- Tonnerre de couettes !
- Le défi de l'eau

6 Proximité

- Tonnerre s'embellit !
- Commission Forêt
- Permanences du maire

7 Rapport d'Orientation Budgétaire 2023

- #Tonnerre2030

10 Solidarités et animations

- Pierres, Pôle & Compagnie !

11 Centre social & culture

- Trait d'union !
- Aqua
- Les Millésimes de Tonnerre

12 Agenda

13 Associations

- 3 questions à ... Claude Forget
- AST section judo

16 Vie pratique

- Mairie de Tonnerre
- IntraMuros
- J'entretiens mon trottoir !

17 Voix des majorités et des minorités

19 Carnet d'adresses

COMMUNIQUEZ EN LOCAL
DEVENEZ PARTENAIRE
DU BULLETIN MUNICIPAL !

RENSEIGNEMENTS ET TARIFS

Julie VEYRAT DAL DEGAN
communication@mairie-tonnerre.fr



La
TENTATION

PÂTISSIER - CHOCOLATIER
TONNERRE



03 58 46 22 15

www-la-tentation-com



Édito



Chères Tonnerroises, chers Tonnerrois,

Avec le retour du printemps, les forces vives de notre cité se mobilisent pour accueillir une nouvelle saison touristique toujours plus riche et pleine d'espoir.

La nouvelle localisation de l'Office de tourisme en cœur de ville, la réouverture de notre camping municipal et l'arrivée de ses nouveaux gérants, le retour de « l'Escale du canal » à la capitainerie au port du Canal de Bourgogne, la (re)découverte de notre patrimoine comme l'Eglise Saint-Pierre ou l'Hôtel Dieu, de nombreux événements et des expositions d'artistes à l'espace Marland et à la Médiathèque : autant de rendez-vous pour les visiteurs comme pour les Tonnerrois seront proposés. Souhaitons-leur réussite et une belle saison !

La concrétisation de nos projets sera aussi le signe de cette année : après quelques mois d'études et prospections de financements et subventions, les travaux du cinéma-théâtre sont en cours, la rénovation nécessaire de notre voirie et de notre cadre de vie se poursuit avec près d'un demi-million d'euros pour 2023 investis, des installations de loisirs et sportives pour nos jeunes comme le city-stade ou la création d'un bike-park seront réalisées, les premiers investissements autour de la Fosse Dionne ou de l'ancien espace Bouchez débiteront, cet été et à l'automne.

Saluons aussi la formidable opportunité de la future « Régie de territoire », portée par l'association « Pierre, pôle et compagnie », financée avec nos partenaires comme le Conseil départemental et l'Etat, à destination des personnes éloignées de l'emploi : les premiers chantiers d'insertion ont démarré !

Le tissu associatif local est précieux et il contribue grandement au développement de notre ville. Des hommes et des femmes s'engagent quotidiennement pour les autres ainsi que pour notre cité depuis de très longues années ; le don de soi et de son temps se modifient ; les jeunes souhaitent s'engager mais différemment et les projets associatifs évoluent. La Ville de Tonnerre est et sera toujours à leurs côtés.

Notre proximité reste précieuse, par mes permanences en mairie à votre écoute, ou par les actions et propositions des différents comités citoyens que nous avons souhaités.

Après ces années de crises ou d'incertitudes, de contraintes budgétaires inédites le renouveau de Tonnerre reste notre priorité, la mienne ●



Cédric Clech
Maire de Tonnerre



Ralentisseur route
de Vaulichères



Visite du centre Hospitalier de
Tonnerre le soir du 31/12/2022



Soirée de fermeture du Cinéma
Théâtre du 29/12/2022



Sainte Barbe Départementale
à Tonnerre le 3/12/2022



Travaux du cinéma Théâtre
de Tonnerre



Défi vélo téléthon 2022

Retour sur ...

Clap de fin en forme de feu d'artifice !

Fermé pour travaux, notre cinéma-théâtre a fêté comme il se doit la fin de l'année 2022 en même temps que sa fermeture avant son lifting complet.

En effet le 29 décembre avait lieu une soirée exceptionnelle dédiée au film culte de Jim Sharman, *The Rocky Horror picture show*.

Une projection durant laquelle la troupe «The time slips» du studio Galande a mis une ambiance de folie à la hauteur du film, du public, de la soirée et du lieu. Vous retrouverez le cinéma-théâtre dans quelques mois, après qu'il ait fait totalement peau neuve. Vous pouvez suivre l'évolution des travaux sur la page Facebook du Cinéma - Théâtre. ●

PLUS D'INFOS SUR

→  <https://www.facebook.com/CinemaTheatredeTonnerre>



NOUVEAU !

Votre distributeur automatique PROXIBOIS À TONNERRE

Pellets Premium de TotalEnergies

OUVERT 24H/24 - 7J/7

 42 route de Paris

Retrouvez l'ensemble de nos solutions de chauffage sur :

 proxi-totalenergies.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

TotalEnergies Proxi Sud Est S.A.S. au capital de 2 293 512€ - Siège Social: 42 cours Suchet - CS 70174 - 69286 LYON CEDEX 02 - RCS LYON : 554 500 199 - N° TVA INTRA : FR 79 554 500 199 - Code APE : 4671Z - 02/2023

vente au sac




charvet
lamurebianco

Une marque de
TotalEnergies Proxi Sud Est

3 conférences de Cécile Berly

En partenariat avec le centre social et la médiathèque de Tonnerre, l'Historienne Cécile Berly nous fait l'honneur d'un triptyque de conférences dédiées à l'ambition féminine.

Les deux premières ont eu lieu le 7 janvier et le 3 février. La première a été consacrée à Frida Kahlo, artiste peintre mexicaine née en 1907 et morte en 1954 à la vie digne d'un roman.

La seconde fut dédiée à Colette, célèbre écrivaine, actrice et journaliste née dans l'Yonne, à Saint-Sauveur-en-Puisaye, dont on fête, en cette année 2023, les 150 ans de la naissance.

A chaque fois le public fut conquis par la qualité des conférences proposées par Cécile Berly, que la municipalité remercie pour son implication dans la vie culturelle locale.

Ne manquez sous aucun prétexte la dernière conférence dédiée à Simone Veil, le samedi 1^{er} avril à 15h à la salle Marland !

Ces conférences font partie d'un projet plus global ayant pour objectif l'édition d'un livre consacré aux ambitions féminines courant 2023. Vous pouvez suivre l'actualité de l'association « l'Action Artistique » sur sa page Facebook. ●

PLUS D'INFOS SUR

→  <https://www.facebook.com/profile.php?id=100089472018260>



A NOTER DANS VOS AGENDAS :

Lecture de lettres écrites par des Tonnerroises et des Tonnerrois

L'Ambition féminine, une histoire écrite à l'encre icaunaise le 8 mars à 18h30 à la salle Marland, dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes.

1^{er} avril à 15h la salle Marland : conférence sur Simone Veil



Tonnerre de couettes !

La mairie de Tonnerre tient à remercier très chaleureusement la compagnie Dumas pour le partenariat mis en place à l'entrée de l'hiver, auquel le bailleur social Domanys a également contribué.

Ce sont en effet près de 250 couettes qui ont été distribuées à 113 familles tonnerroises pour faire face à l'explosion du coût de l'énergie.

Pour suivre l'actualité de la compagnie Dumas, fleuron de l'industrie tonnerroise, vous pouvez consulter leur page Facebook ●

PLUS D'INFOS SUR

→ dumas-paris.fr

Le défi de l'eau

Le défi de l'eau s'est déroulé le samedi 28 janvier dernier à la piscine municipale de Tonnerre.

Au programme : baptêmes de plongée, waterball, parcours aquatiques, relais 100x50 nage libre. Le tout au profit de l'UNICEF. Un grand merci aux participants et organisateurs ! ●

POUR AIDER L'UNICEF

→ <https://www.unicef.fr/comite/unicef-antenne-tonnerrois/>



Tonnerre s'embellit !

Des travaux de voirie ont eu lieu Rue du Doyenné.

Cette ruelle, très empruntée par les lycéens qui se rendent au réfectoire à pied tous les jours, est désormais sécurisée !

Les trottoirs autour de l'église Notre-Dame dans la rue Pasteur ont également fait l'objet d'une réfection.

Des ralentisseurs ont été mis en place Rue Campenon et à Vaulichères, pour sécuriser ces rues très passantes. ●



Commission Forêt

Le Comité Environnemental a fêté son premier anniversaire.

On lui doit notamment les réflexions sur l'éclairage public, la mise en place des ralentisseurs route de Junay et de Vaulichères, mais aussi sur l'éventuelle limitation de vitesse à 30 km/h dans le centre de notre ville. Très conscients de l'importance de la forêt dans notre environnement, la ville a décidé la création d'une commission dédiée à ce sujet, sur recommandation du comité environnemental. Nous ne manquerons pas de vous informer de son évolution. ●

Permanences du maire

A NOTER DANS VOS AGENDAS

Les prochaines permanences auront lieu les 25 mars, 29 avril et 27 mai.

La permanence du maire est une mission importante et nécessaire au bon fonctionnement de la politique mise en place par l'équipe municipale.

Les Tonnerrois peuvent ainsi venir à la rencontre de Cédric Clech et de Marie-Laure Boizot, déléguée en charge de la population, pour une prise de contact, pour l'élaboration d'un projet, ou pour exposer librement leurs doléances.

Ce contact direct avec le maire permet d'établir un lien entre la population et l'autorité publique. ●

Rapport d'Orientation Budgétaire 2023



Pascal LENOIR

Adjoint aux finances
de la ville

Après la crise sanitaire, la reprise économique a généré de fortes tensions sur l'approvisionnement en matières premières. Par ailleurs, la guerre qui fait rage en Ukraine depuis un an a tendu les marchés céréaliers et énergétiques. Outre les drames engendrés, la conséquence de cette situation mondiale est une reprise inédite de l'inflation depuis près de 40 ans. Pour la France, son niveau 2022 est de 6% et les perspectives inflationnistes devraient s'installer durablement.



*« Pour ce qui est de l'avenir,
il ne s'agit pas de le prévoir
mais de le rendre possible »*

Antoine de Saint-Exupéry



Le programme de stabilité 2022-2027, présenté en Conseil des Ministres en juillet dernier, prévoit la participation des collectivités locales à la limitation de l'évolution des dépenses publiques pour maîtriser le déficit public à 3% à l'horizon 2027.

Au niveau national, si les recettes de fonctionnement ont progressé de 3,2% en 2022, les dépenses de fonctionnement ont quant à elles augmenté de 4,9%. Inflation, coût de l'énergie et revalorisation du point d'indice au 1er juillet 2022 sont autant de causes à cette évolution des dépenses de fonctionnement, dont l'une des conséquences est la contraction, à hauteur de 4,4%, de l'épargne brute et donc des possibilités d'investissement des collectivités par l'auto-financement. Pour exemple, l'indice des prix à l'énergie, défini par l'INSEE, a augmenté de 26,5% entre juillet 2021 et juillet 2022.

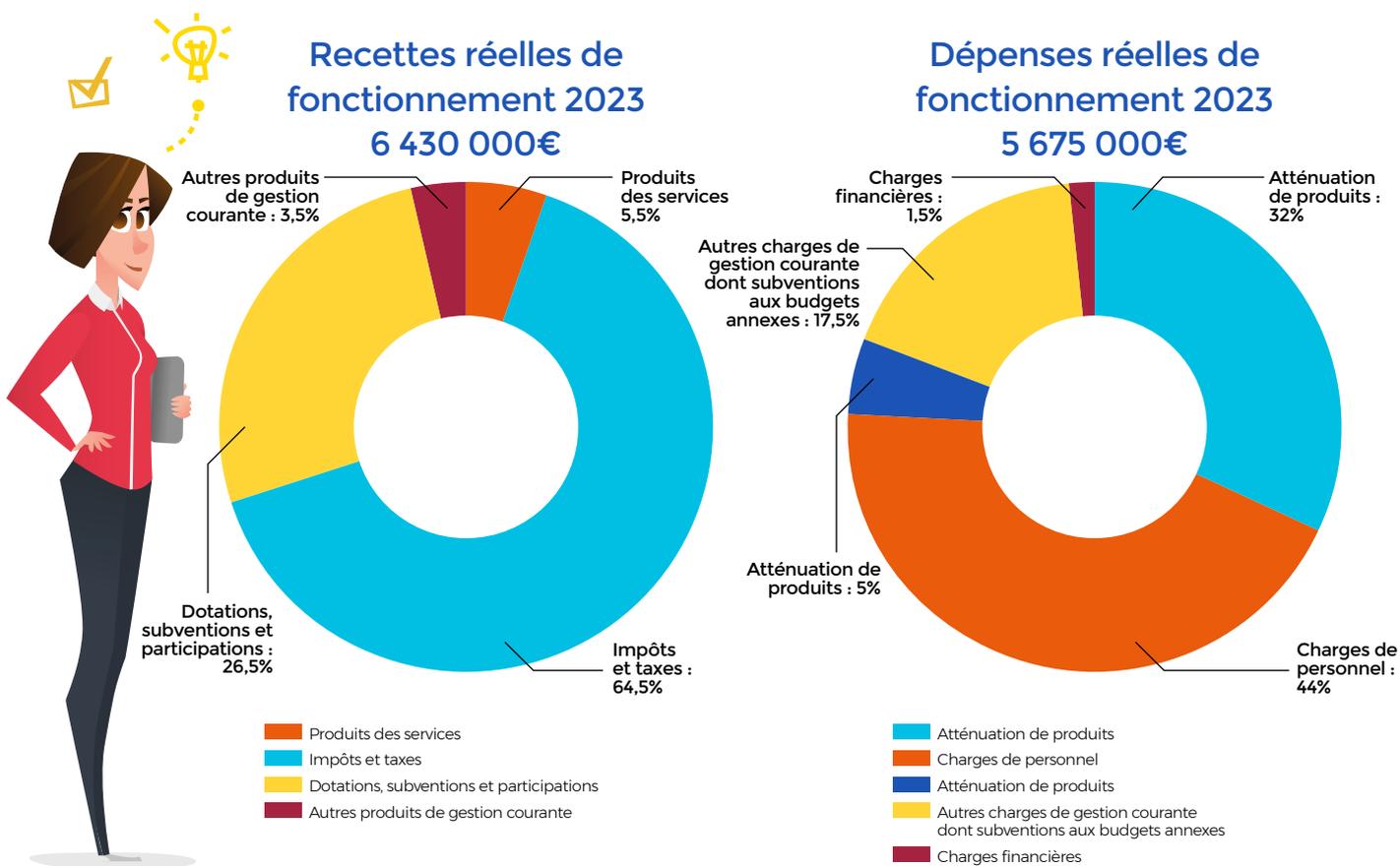
Selon le Comité des Finances Locales, les communes entre 3 500 et 30 000 habitants subissent davantage la reprise de l'inflation car elles sont les plus impactées par les charges dites « de centralité ». En effet elles gèrent, pour la grande majorité d'entre-elles, sans transfert à leurs groupements, des équipements et services publics qui bénéficient également aux habitants des communes voisines.

En 2023, l'inflation sera probablement encore soutenue (prévision à +4,7%). La revalorisation – à la hausse – de nombreux contrats (prestations de services, achats énergétiques...) devrait également peser sur les budgets 2023, tout comme les effets en année pleine de la revalorisation du point d'indice.



« Dans un contexte de crise, les dépenses courantes doivent être contenues. »

(Pascal Lenoir, adjoint aux finances)



A Tonnerre, les produits de fonctionnement ne connaissent pas la progression décrite au niveau national. En effet, la ville continue de perdre des habitants (-9,80% entre 2018 et 2023). Les impôts directs locaux ont augmenté de 115 000€ entre 2018 et 2022. Depuis 2018, les taux communaux de fiscalité sont restés et demeureront inchangés. La valeur locative qui sert de base de calcul a toutefois été revalorisée de 7% par le Parlement dans le cadre du projet de loi de finances 2023. La dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat est plus faible en 2023 qu'elle ne l'était en 2018 (-6,5%). Seules, les recettes des services progressent pour tendre vers leur niveau d'avant la crise sanitaire (Piscine) ou les dépasser largement (Cinéma, Camping).

Les dépenses réelles de fonctionnement progressent de 4,8% en 2023. Entre 2021 et 2023, la crise énergétique fait progresser la facture des fluides de 78% (de 550 000€ à 982 000€) malgré une politique volontariste de la municipalité (éclairage public éteint entre 23h et 5h, fermeture de la maison des associations Rue Saint Nicolas...). Il a donc été procédé à des arbitrages budgétaires d'autant que d'autres charges progressent en raison de l'inflation. Les charges de personnel sont maîtrisées par rapport à 2022, malgré la hausse du point d'indice et en baisse par rapport à 2018 (-7,24%), grâce à la stratégie municipale mise en place à partir de 2020. Il est à noter que l'indicateur masse salariale/impôts et taxes est passé de 76,49% en 2018 à 64,39% en 2023, signe d'une nécessaire adaptation des ressources humaines aux moyens de la collectivité locale.

#Tonnerre2030

« Dégager la meilleure épargne pour financer nos investissements inscrits dans le cadre du projet #Tonnerre 2030 » (P. Lenoir).

La dette (4 979 000€ au 31/12/2022) continue sa décroissance à 1052€ / habitant, mais reste à un niveau supérieur aux communes de même strate. Pour 2023, le recours à l'emprunt s'élèvera à 500 000€, largement inférieur au remboursement en capital (700 000€) (La Capacité d'Autofinancement Nette, après avoir connu une forte remontée en 2021 (+250 000€), accuse une baisse importante en 2022 du fait de la crise énergétique (- 82 226€). En 2023, sa reconstruction permet de financer les travaux d'investissement dont certains seront exécutés par les services municipaux, notamment ceux permettant de rénover l'éclairage public.



« Ces dépenses d'équipement marquent l'engagement de la collectivité en faveur d'un investissement sur les équipements publics conforme aux besoins et aux ambitions de la Ville. » (P. Lenoir)



Parmi les investissements réels prévus en 2023 à hauteur de 3 000 000€, les plus significatifs sont les suivants :

- Travaux de voirie dont Faubourg Saint-Michel.
- Travaux d'éclairage public (passage en led)
- Bike-park et City-stade du quartier des Prés-hauts.
- Travaux de toiture sur la maison de la Fosse Dionne.
- Travaux dans les églises et les bâtiments communaux
- Travaux dans les cimetières dont certains en exécution du legs « Gillot ».
- Travaux de chauffage importants sur les installations sportives.
- Début des travaux de rénovation sur l'école des Lourdes.
- Début des travaux sur la zone délimitée par l'Espace Bouchez et la Salle Polyvalente.
- Etude sur les entrées de ville
- Amélioration de la vidéo-protection.
- Acquisition de matériels pour les services
- Mise en place d'un affichage numérique aux endroits stratégiques de la commune.
- Aide à la rénovation de l'habitat. ●

Pierres, Pôle & Compagnie !

Une nouvelle association a fait son apparition dans le paysage tonnerrois.

Née en octobre 2022 et opérationnelle depuis le 1er janvier dernier, Pierres, Pôles & Compagnie a pour ambition de devenir la régie de territoire du Tonnerrois. Trois collèges constituent son Conseil d'Administration : un collège d'élus (Conseil Départemental, Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne et Ville de Tonnerre), un collège partenaires, parmi lesquels figurent notamment Pôle Emploi et le CDET et un collège d'habitants du territoire. **L'association travaille autour de 3 axes : social, économique et citoyen**, notamment par l'embauche de tonnerrois fragilisés dont l'association favorise un retour à l'emploi « classique » via des contrats de travail, **de la formation et un accompagnement individualisé.**



3 questions à...

Stéphanie MATHIEU,
Directrice de Pierres,
Pôle & Compagnie

Stéphanie, vous êtes depuis quelques semaines à la tête de ce nouvel outil tonnerrois.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Stéphanie MATHIEU ; cela fait 19 ans que je travaille dans l'insertion professionnelle dans le département de l'Yonne et j'ai notamment dirigé pendant 12 ans ID'EES Intérim Auxerre, qui est une entreprise de travail temporaire d'insertion. Je travaille sur la création de l'association et de ses activités depuis juin 2022, et je dirige l'association depuis le 1er janvier 2023.

Qu'est-ce que Pierres, Pôle & Compagnie ?

C'est une association de loi 1901 à but non lucratif qui est conventionnée par l'État pour sa mission d'insertion en tant qu'entreprise d'insertion. Notre objectif est de permettre aux personnes en difficultés d'aller vers l'emploi en reprenant confiance en elles à travers un poste pérenne. Pour ce faire, nous proposons des contrats en CDD d'insertion de 6 mois, renouvelable jusqu'à 2 ans maximum, et un accompagnement individuel dédié.

Notre mission d'insertion repose sur la réussite de notre outil économique ; en 2023, nous vendons de la prestation de service sur 4 domaines d'activité : la prestation viticole, la gestion des encombrants, l'entretien des espaces verts et l'industrie. Dans ce dernier cadre, l'entreprise Géochanvre est, par exemple, la première entreprise industrielle à faire appel à nos services. Nous mettons parallèlement en place des formations dans le cadre du contrat de travail de nos salariés. Nous sommes, pour eux, un tremplin vers un emploi durable et devons donc les mettre dans les meilleures conditions pour faciliter ce retour ou cet accès à l'emploi.



Parmi la multitude de projets que nous souhaitons porter, l'ouverture d'une recyclerie sur le territoire du Tonnerrois est l'un de nos objectifs pour 2024. Il est important de souligner que nous sommes certes une entreprise d'insertion mais pas seulement. Nous sommes la prochaine régie de territoire du Tonnerrois et souhaitons travailler avec les habitants du territoire pour améliorer ensemble le cadre de vie en créant des actions et activités à but social. Nos 2 grands projets sont de travailler sur la mobilité et l'aide alimentaire (avec l'ambition notamment de créer une épicerie sociale et solidaire mobile).

Nous recevons le soutien des 3 collectivités qui siègent au Conseil d'Administration (Ville de Tonnerre, CCLTB et Conseil Départemental de l'Yonne) ; ce projet de régie de territoire a d'ailleurs été lancé à leur initiative, ainsi qu'à celle de l'État, de Pôle Emploi, de la Mission Locale, du bailleur social Domanys et d'autres partenaires locaux et habitants du Tonnerrois.

A quel public s'adresse votre association et comment vous contacter ?

Nous nous adressons aux habitants du Tonnerrois rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles et ayant besoin d'un accompagnement pour accéder à l'emploi. A ce jour notre offre de prestation de service est réservée exclusivement aux entreprises et aux collectivités. ●

Vous pouvez nous contacter par téléphone

au 03 73 45 01 68, directement dans nos bureaux

au Sémaphore 1^{er} étage (du lundi au vendredi de 9h

à 12h30 et de 13h30 à 17h) ou encore par courriel :

contact@regietonnerrois.fr

Centre social



Trait d'Union !

Un grand merci aux nombreux tonnerrois qui ont participé au concours visant à définir collégialement le nouveau nom de notre centre social.

Ce sera "trait d'union", un nom qui sied à merveille à la structure, tant sa volonté de créer du lien entre les habitants est au cœur de ses préoccupations. Trait d'Union s'adresse en effet à tous les tonnerrois sans exception et propose une multitude d'activités culturelles, sportives ou éducatives à destination de toutes et tous.

Et toujours notre planning mensuel consultable sur :

 <https://www.facebook.com/centresocialtonnerre.secteuradultes>



Culture



AQUA

Autour de l'eau à Tonnerre et dans le Tonnerrois

Fosse Dionne, Armançon et ses bras, sources, adduction d'eau... l'eau est tellement omniprésente à Tonnerre qu'elle méritait bien une thématique bien à elle !

C'est ainsi que, du 18 mars au 19 avril, vous pourrez profiter d'expositions, conférences, films et autres courts métrages dans différents points de la ville.

Merci à toutes celles et tous ceux qui participent à cette jolie fête de l'eau !

Programme détaillé en page agenda.

Festival « Les Millésimes de Tonnerre » saison 3

Le retour du festival est annoncé les dimanche 25 juin, et du vendredi 30 juin au dimanche 2 juillet.

Nouvelle saison, nouvelle programmation et de nombreuses surprises !

On retrouvera notamment un récital jazz proposé par Thomas de Pourquery et son ensemble « Von Pourquery », le clarinettiste Paul Meyer, la mezzo soprano Marie-Andrée Bouchard Lesieur, un concert inédit « *public jeune* » avec nos jeunes (mais pas que) talents Tonnerrois...

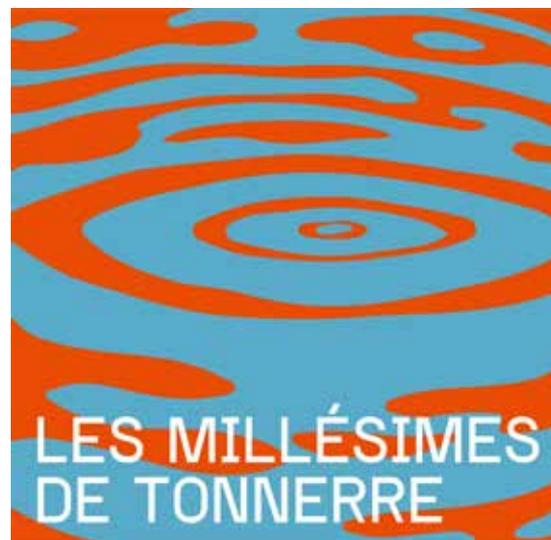
Merci à Lambert Wilson, directeur artistique du festival, et son équipe de nous enchanter et de faire briller notre ville !

Vous souhaitez participer à l'organisation de l'évènement ?

Rejoignez l'équipe de bénévoles > contact par mail à : communication@mairie-tonnerre.fr

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS À VENIR :

→ <https://lesmillesimesdetonnerre.com>



lesmillesimesdetonnerre.com

Agenda

→ JUSQU'AU 31 MARS

EXPOSITION WILLIAM PASQUIET
Dessins et peinture

→ JUSQU'AU 15 AVRIL

ARCHIPELS EXPOSE BALIM - RUE DE L'HÔTEL DE VILLE

→ DU 1^{ER} AU 18 MARS

EXPOSITION BOULOUP - SALLE MARLAND
De Colette à Françoise

→ LUNDI 6 MARS À 20H

LECTURE ET CHANT - SALLE MARLAND

Organisée par l'association « Unies Vers Elles » avec le Chœur du Tonnerrois. Une alternance de texte sur le thème « Femmes en milieu rural » d'ici et d'ailleurs lus par des membres de l'association et des chansons interprétées par le chœur du Tonnerrois. Quelques interprétations surprises ! Chant final repris par l'assistance. Tout public.

→ MERCREDI 8 MARS DE 9H À 12H30

FORUM DÉDIÉ AUX FEMMES - SALLE MARLAND

Organisé par « Pôle Emploi » avec des nombreux partenaires tels que FETE. 6 pôles représentés :
« Elles » Travaillent au masculin !
« Elles » vous informent et vous sensibilisent !
« Elles » vous préparent !
« Elles » vous accompagnent vers l'emploi !
« Elles » vous accompagnent vers la formation !
« Elles » ont créé leur entreprise !

Venez nombreuses et nombreux !

→ MERCREDI 8 MARS À 18H30

SPECTACLE « DES LETTRES & DES FEMMES »
PROJET PORTÉ PAR CÉCILE BERLY HISTORIENNE.
SALLE MARLAND

Association « Action Artistique » avec le centre social « Trait d'Union », la Médiathèque et la ville de Tonnerre. Lecture de lettres écrites par des Tonnerroises et de Tonnerrois. L'Ambition féminine, une histoire écrite à l'encre icaunaise.

→ VENDREDI 10 MARS

LOTO ÉCOLE PASTEUR - SALLE MARLAND

→ SAMEDI 11 MARS À 19H

SOIRÉE DJ ORGANISÉE PAR L'ÉCLAIR DE CAMPENON
SALLE MARLAND

→ SAMEDI 18 MARS À 17H

PROJECTION « COURTS D'EAUX » DANS LE CADRE
DE LA FÊTE DU COURT MÉTRAGE ET DE L'EXPOSITION
SUR L'EAU À LA MÉDIATHÈQUE

dès 12 ans / durée du programme : 52 minutes.
COURTS D'EAUX, 5 films sur l'eau dans tous ses états

→ DIMANCHE 19 MARS

CONCOURS DE PÉTANQUE
AST PÉTANQUE SUR LE PÂTIS

→ DU 22 MARS AU 22 AVRIL

EXPOSITION PHOTOGRAPHIES ÉLÉONORE MAINGARD
- SALLE MARLAND

→ MERCREDI 22 MARS À 18H30

CONFÉRENCE PAR LE SMBVA
(Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon)

→ VENDREDI 24 MARS À 18H

VERNISSAGE - EXPO SUR L'EAU À LA SALLE MARLAND

→ SAMEDI 25 MARS À 15H

PROJECTION : PIERRE ERIC DESEIGNE
nous partagera son dernier film autour des plongées
dans la Fosse Dionne puis échangera avec le public.

→ DIMANCHE 26 MARS À 15H

CONFÉRENCE - SALLE MARLAND
Conférence sur l'histoire de l'arrivée de l'eau sur Tonnerre :
par Christian HORIOT

→ SAMEDI 1^{ER} AVRIL À 15H - SALLE MARLAND

CONFÉRENCE "SIMONE VEIL". Histoire d'une ambition
politique" par l'historienne Cécile Berly. **Entrée libre.**

→ SAMEDI 8 AVRIL À 10H À LA MÉDIATHÈQUE.

CAFÉ LITTÉRAIRE.

→ SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 AVRIL

VINÉES TONNERROISES ET SALON DES VINS
HOSPICE DE TONNERRE

→ SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 AVRIL

BOURSE AUX VÊTEMENTS D'ÉTÉ - RIBAMBELLE

→ DIMANCHE 16 AVRIL

BOURGOGNE TONNERRE TRAIL

→ JUSQU'AU MERCREDI 19 AVRIL, À LA MÉDIATHÈQUE.

EXPOSITION "L'EAU POUR TOUS, TOUS POUR L'EAU !".
L'eau, pour nombre d'entre nous est source de vie, de plaisir,
de joie. Pourtant elle manque à plus d'un milliard d'êtres
humains et devient un enjeu politique majeur. D'où vient
l'eau potable, comment est-elle répartie dans le monde,
comment est-elle exploitée, et surtout, quel avenir pour ce
bien si précieux ? **Entrée libre.**

→ SAMEDI 22 AVRIL SUR LE PÂTIS

TONNERRE PASSION MÉCANIQUE

→ SAMEDI 22 AVRIL À 18H30

CONCERT DE BLUE'S TYL'IN - CHAT QUI RÊVE

→ SAMEDI 26 AVRIL AU 20 MAI

EXPOSITION - JEAN LOUIS TRUJILLO - SALLE MARLAND

→ SAMEDI 29 AVRIL À 10H

À LA MÉDIATHÈQUE. CAFÉ BD
animé par Christian Marmonnier. Thème : le fait divers.

→ SAMEDI 6 MAI

JOUR DE L'ORGUE - EGLISE SAINT PIERRE
Concert de Kamran Mercier clavecin et orgue positif
et des étudiants de la schola Cantorum de Bâle.

→ SAMEDI 7 MAI

JOUR DE L'ORGUE - EGLISE SAINT PIERRE
Concert Matthieu Camilleri - violoniste
Improvisation baroque

→ SAMEDI 13 MAI À 10H À LA MÉDIATHÈQUE.

CAFÉ LITTÉRAIRE.

→ DU 24 AU 27 MAI

EXPOSITION TOUTOUNOV -SALLE MARLAND

→ SAMEDI 27 MAI À 10H À LA MÉDIATHÈQUE.

CAFÉ BD animé par Christian Marmonnier.

Association

3 questions à ... Claude Forget

Académie de Musique Ancienne de Tonnerre

Monsieur Forget, vous êtes membre de l'Académie de Musique Ancienne de Tonnerre (AMAT). Pouvez-vous présenter votre association ?

Notre association AMAT (Académie de musique ancienne de Tonnerre) a été créée fin 2019. Sa vocation est de rendre accessible et de faire connaître à un large public la musique ancienne et l'interprétation dite "historiquement informée". En parallèle - et en cohérence avec cette idée - est inscrite organiquement dans la démarche de l'AMAT la mise en relation du riche patrimoine musical qui nous a été légué par les siècles passés avec le patrimoine architectural et historique si important de la ville de Tonnerre et du Tonnerrois. C'est ainsi que nous avons organisé des concerts et des masterclass dans des lieux comme les églises Saint-Pierre et Notre-Dame de Tonnerre, la salle de bal de l'hôtel Coeurderoy, le chai du Petit Quincy à Épineuil, le château de Tanlay. Dans le même sens, l'AMAT est très impliquée dans le projet de restauration de l'orgue de l'église Saint-Pierre, porté par l'association Saint-Pierre et soutenu par la Ville de Tonnerre, et participe à des projets musicaux en partenariat avec cette association, notamment dans le cadre des manifestations du « Jour de l'Orgue ». Par ailleurs, nous organisons aussi des résidences de musiciens et d'artistes, comme par exemple en 2021 celle de la compagnie La Septima qui a préparé la première parade aux lanternes « Tonnerre s'éclaire ». Tout récemment, quatre jeunes étudiantes du CNSMD de Lyon sont venues à Tonnerre pour préparer un programme que donnera prochainement leur ensemble, le consort "La Capriola", à l'occasion de plusieurs concerts en France. Toutes ces activités font connaître Tonnerre et le Tonnerrois dans le monde de la musique ancienne. En 2022, ce ne sont pas moins d'une cinquantaine de musiciens qui sont ainsi venus à Tonnerre participer aux événements et activités que nous avons proposés.

L'AMAT organise des Masterclass qui sont ouvertes à tous, pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

L'AMAT organise depuis le début de son activité des masterclass dirigées par des musiciens aussi réputés que la violoniste Mechthild Karkow, la claveciniste Élisabeth Joyé, le violoncelliste Christophe Coin, la gambiste Lucile Boulanger. Le principe des masterclass est le suivant : réunir autour d'un professeur des élèves qui souhaitent se perfectionner dans la



pratique de leur instrument. Les cours sont publics. À l'issue de la masterclass, un concert de restitution est donné par les élèves et leur professeur. C'est une activité fondamentale de notre association que nous continuerons à développer dans les prochaines années. La durée moyenne des masterclass qui réunissent chacune entre six et dix élèves est d'une semaine. Les professeurs comme les élèves sont logés chez l'habitant, ce qui permet de créer un lien organique avec la population locale. Par ailleurs, les participants contribuent pendant leur séjour à la vie économique de la ville.

Votre démarche se veut pédagogique ?

L'aspect pédagogique a déjà été abordé à propos des masterclass. Il s'agissait de la pédagogie propre à l'apprentissage du métier de musicien. Mais nous nous intéressons également à un autre type de pédagogie, celle qui concerne le public. La musique ancienne n'est pas, en effet, un paradis esthétique réservé à quelques rares initiés qui en garderaient pour eux seuls l'usage et le secret. C'est le sens de la démarche de l'AMAT de proposer des masterclass dont les cours ainsi que le concert final sont ouverts au public et gratuits. Nous avons pu faire l'expérience que des habitants de Tonnerre « qui passaient par là et ont entendu qu'il se passait quelque chose » ont tout simplement poussé la porte de la salle de bal de l'hôtel Coeurderoy et ont assisté - avec surprise et intérêt - à la séance de travail en cours. Il n'y a rien de plus instructif pour soi que l'instruction des autres.

Les prochaines actions de l'AMAT sont programmées pour début mai. Un stage d'improvisation baroque dirigé par le violoniste Matthieu Camilleri aura lieu du 5 au 7 mai et se conclura par une animation musicale à l'église Saint-Pierre de Tonnerre dimanche dans le cadre du « Jour de l'orgue ». La veille, samedi 6 mai, un concert réunira Kamran Mercier, clavecin et orgue positif, et des étudiants de la Schola Cantorum de Bâle. Les recettes générées par ces deux événements seront versées à l'association Saint-Pierre au profit de la restauration de l'orgue. ●

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE L'AMAT SUR FACEBOOK

→  <https://www.facebook.com/amaTonnerre/>



AST

section judo

3 questions à... Christian Portail, président de la section judo de l'AST

**Christian, vous êtes président de la section judo de l'AST.
Pouvez-vous nous présenter cette section ?**

L'AST Judo Club Tonnerrois, qui fêtera ses 60 ans en mars 2024 comporte pas moins de 4 sections en son sein, assurant des cours tous les jours du lundi au vendredi, sur 9 créneaux horaires:

- **le judo**, bien sûr, réunissant des pratiquantes et pratiquants à partir de 4 ans, sans limite d'âge et que l'on peut débiter à tout moment de la vie, soit en compétition, soit en pratique loisirs. Associant une pratique physique adaptée à l'âge et l'expérience et un comportement respectueux de l'autre.
- **le taïso**, association de gym douce et renforcement musculaire, à pratiquer à partir de l'adolescence.
- **le self défense- ju-jitsu**, alliant parades, esquives et combinaisons de neutralisation du partenaire.
- **l'aïkido**, permettant, à partir de techniques souples, d'acquérir des techniques de défense, parades et attaques.

C'est une section très vivante, que beaucoup de jeunes tonnerrois privilégient ?

Marquée par le covid, qui avait fortement diminué les effectifs, la section judo a largement redressé la tête, doublant ses effectifs en 2 ans, alors que la saison n'est pas encore terminée. Beaucoup de Tonnerrois, bien sûr, fréquentent la section, pour le plus grand bonheur du club, mais le judo attire également des pratiquants des communes alentours, (Tanlay, Commissey, Dannemoine...)

C'est une section dynamique, qui a créé, cette saison, 2 nouveaux cours, le self défense et la section enfants 4-6 ans, afin d'offrir, notamment aux plus jeunes, une possibilité d'activité supplémentaire, ce que peu proposent. Dynamique également, par son investissement pour le judo icaunais :



- **2 interclubs sud yonne organisés,**
- **2 entraînements adultes-compétiteurs**, sur les deux dernières saisons, rassemblant des judokates et judokas, de plusieurs clubs proches,
- **deux stages cette année et un l'an dernier**, pour les plus jeunes, en association avec le club voisin de Chablis,
- **des participations aux journées féminines**, dirigées à St Clément, par deux championnes de l'équipe de France en 2023,
- **des titres de vice-championnes de l'Yonne**, pour nos jeunes,
- **et surtout, la saison dernière, une masterclass animée sur une journée**, par **Shirine Boukli**, membre de l'équipe de France, double championne d'Europe, numéro Une mondiale dans sa catégorie, ayant remporté de très nombreux tournois internationaux, dont un master 1000 très récemment, en battant une japonaise en finale.

Vous avez récemment accueilli un interclubs sud-Yonne. Tonnerre est une ville qui sait accueillir ! pouvez-vous nous expliquer en quoi cela a consisté ?

Rassemblement des jeunes judokates et judokas des clubs du sud du département, organisé à Tonnerre, pour la deuxième année consécutive, ouvert également aux débutants, depuis les éveils nés en 2018, 2017 jusqu'aux minimes (2009-2010), qui constituent, pour beaucoup, leurs premières expériences en dehors de leur club. Moment important de leur apprentissage vers des compétitions plus importantes

Les animations sont, bien entendu, adaptées à la tranche d'âge concernée : animations en ateliers, sur les bases du judo, pour les plus jeunes, randori (combat amical) et pour les plus âgés, combats arbitrés, selon les règles de la Fédération Française.

Un succès pour notre section, qui organisait cet interclub pour la 1ère fois, l'an dernier, avec 211 participants en 2022 et 265, cette année.

Un succès auquel le comité de l'Yonne de judo, les bénévoles et sponsors du club et bien sûr la municipalité et les services techniques, aussi bien en amont et qu'en aval, ont largement contribué à cette réussite. ●

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

→ AST Judo
03 86 55 00 72
ou 06 63 65 92 80





Mairie de Tonnerre

HORAIRES :

- **Lundi, mercredi, jeudi et vendredi**
de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- **Mardi** de 08h30 à 13h30
- **Et le dernier samedi du mois** de 9h00 à 12h00

Service accueil et service à la population

MISSIONS PRINCIPALES DE L'ACCUEIL

- **Accueil physique et téléphonique**, orientation du public
- **Inscription au transport scolaire** urbain
- **Affranchissement** du courrier



MISSIONS PRINCIPALES DE L'ÉTAT CIVIL

- **Instruction et délivrance des cartes d'identité et passeports** (uniquement sur rendez-vous)
- **COMEDEC** : délivrance d'acte de façon dématérialisée
- **Traitement du courrier**
- **Gestion et délivrances d'actes** (naissance, mariage, décès, transcription de décès, reconnaissance, PACS, changement de nom, de prénom, rectification)
- **Mise à jour des actes** (mentions)
- **Mise à jour et délivrance des livrets de famille**
- **Service national** : recensement citoyen à partir du mois de l'anniversaire des 16 ans
- **Organisation des élections**
- **Recensement de la population** (tous les 5 ans)
- **Gestion administrative du cimetière**
- **Tirage au sort des jurys d'assises**
- **Déclaration de stocks et récolte viticulture**
- **Délivrance d'attestation d'accueil**, visite à domicile pour les demandes regroupements familiaux

Privilégier la pré-inscription en ligne et Anticipez les demandes de papiers

COORDONNÉES

→ Rue de l'hôtel de ville • 89700 Tonnerre
03 86 55 22 55 • etat-civil@mairie-tonnerre.fr

CCAS

Établissement public géré par un conseil d'administration paritaire et présidé par le maire, le CCAS est un outil local de la politique mise en œuvre par la Ville en matière de solidarité et d'aide aux plus démunis. Il reçoit les Tonnerrois, les aide à constituer les dossiers, transmet ceux-ci aux institutions compétentes et en assure le suivi.



- Il est **l'intermédiaire naturel de proximité entre les Tonnerrois et les institutions à caractère social** (État, Conseil Départemental, Caisse d'allocations familiales, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Caisse Nationale de l'Assurance Vieillesse...).
- Le **CCAS** est notamment **compétent pour fournir un hébergement d'urgence aux plus démunis**. Il fournit des **aides** dans les domaines **alimentaires, financiers** ou **d'éducation**.

SERVICE URBANISME

Gère le **fond de subventions travaux**, la **dématérialisation des demandes de travaux et d'urbanisme** (permis de construire par exemple) mais également le permis de louer, le droit des sols et les fonds façades.





J'ENTRETIENS MON TROTTOIR !



MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION À L'EFFORT COLLECTIF ET CITOYEN !

"Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé, et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation".

Règlement sanitaire départemental (art.32) ●

VAPE SHOP/CBD SHOP



LIBERTY SHOP

CIGARETTES ÉLECTRONIQUES,
E-LIQUIDES, DIY, ACCESSOIRES
ET CONSEILS.

FLEURS, RÉSINES, HUILES,
GÉLULES, CONCENTRÉS,
COSMÉTIQUES, E-LIQUIDES ET
CONSEILS.

WWW.LIBERTYSHOP.FR
FACEBOOK: LIBERTYSHOP

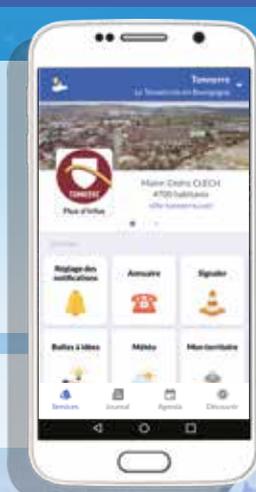
facebook ADRESSE: 57 rue de l'hôpital 89700 Tonnerre
TÉL: 0386551264 



IntraMuros à Tonnerre

L'essentiel est près de chez vous

Retrouvez toutes les informations
dont vous avez besoin !



-  Agenda des événements
-  Annuaire
-  Commerces, écoles et services
-  Signalements et alertes
-  Boîte à idées
- ... Et bien plus encore !

Téléchargement gratuit

 Disponible sur Google Play
 Disponible sur App Store


IntraMuros

L'application IntraMuros, outil de communication développé à l'échelle intercommunale, est dotée d'un outil nommé "Signaler".

Cet outil vous propose de faire remonter des informations aux services concernés.

En pratique, vous pouvez indiquer un signalement sur l'application via le renseignement d'une géolocalisation, d'une photo et/ou d'indications écrites. Plusieurs catégories de signalements sont accessibles et, en fonction de votre choix, un courriel est transmis directement au service concerné. ●



TÉLÉCHARGEZ MOI



Tonnerre, ma ville

Le maire est l'autorité de police administrative au nom de la commune. Il possède des pouvoirs de police générale lui permettant de mener des missions de sécurité, de tranquillité et de salubrité publiques.

- > Après un début de mandat en 2020, sous les feux de la rampe, avec le caillassage du collège et les incendies de plusieurs véhicules, l'année 2022 a enregistré des faits graves et tragiques.
- > Les incivilités se sont accrues, renvoyant une image de la ville sale et hostile. Les rixes, les bagarres sous l'emprise d'alcool ou de produits illicites ont nécessité un arrêté en juillet, règlementant la fréquentation du parc municipal du Pâtis.
- > Les dégradations des biens publics ou privés, les vols et les cambriolages chez des particuliers, commerçants ou entreprises, les trafics en tout genre, les agressions violentes sur personne dans le centre-ville, la multiplication des accidents en zone urbaine et le meurtre perpétré au mois de décembre confirment la dégradation avérée et la croissance de la délinquance à Tonnerre. Le bon ordre, la sûreté et la sécurité des habitants n'est plus assurée ! Les moyens réglementaires, humains et financiers ne sont pas mis en oeuvre et les matériels nécessaires sous-dimensionnés. Le recrutement d'un éducateur- médiateur annoncé par Mr le Maire en décembre 2020 est resté un effet d'annonce et sans suite à ce jour. La gestion de la sécurité quotidienne n'est donc pas une priorité pour les élus de la majorité municipale.
- > La tranquillité des citoyens, la sécurité routière et la salubrité sur la voie publique ne sont pas garanties. Des rassemblements nocturnes, des attroupements, la vitesse en ville, les dépôts sauvages, les déjections animales perturbent régulièrement la vie des Tonnerrois.
- > Des familles ont été endeuillées, l'image de Tonnerre est durablement écornée et le bien-vivre ensemble est terriblement menacé. Il est vraiment temps de réagir et d'agir. En pleine conscience, l'équipe de Tonnerre ma Ville souhaite que ces troubles à l'ordre public soient traités conjointement et en concertation avec tous les acteurs de la sécurité.

L'Équipe de Tonnerre, ma Ville

Un avenir pour Tonnerre, avec vous !

L'école au cœur des préoccupations des élus de la majorité de Tonnerre

Depuis 2016, la compétence scolaire est exercée par la communauté de communes.

Pour autant, les élus de la ville de Tonnerre se souviennent parfaitement de leurs engagements pris durant la campagne électorale de 2020 et souhaitent rappeler ici leur attachement à l'organisation d'une école répartie entre le centre-ville et les quartiers.

La communauté de communes a inscrit la question de la carte scolaire parmi les objectifs prioritaires de la fin du mandat actuel.

Chaque année depuis trois ans, c'est sans concertation ni même d'information au préalable, que nous subissons une fermeture de classe dans notre seule ville.

Si nous prenons en compte la baisse démographique que l'ensemble de notre territoire icaunais subit, les élus souhaitent être associés à une stratégie collective.

Les élus de la ville de Tonnerre considèrent que l'approche par les coûts privilégiée par la communauté de communes ne correspond pas au projet d'organisation sociale de la cité et de réhabilitation du centre-ville.

Ils revendiquent le maintien de l'école Pasteur et considèrent que la communauté de communes a trop tardé dans les travaux de rénovation et de mise aux normes énergétiques.

Ils rappellent qu'ils sont disposés à accompagner le financement de cette opération pour les bâtiments composant l'école utilisés à d'autres fins par la commune. Pour les Lices, ils considèrent que l'effectifs actuel (83 élèves) justifie le maintien du site. Quant à Dolto, l'éventuel transfert des élèves se posera à l'issue des travaux sur Pasteur.

Les élus de la majorité municipale,
« Un avenir pour Tonnerre, avec vous ! »

Tonnerre en Bourgogne

Texte non communiqué

Carnet d'adresses



SÉMAPHORE

- **Communauté de Communes "Le Tonnerrois en Bourgogne"**
Standard : 03 86 54 86 11
Service Déchets : 03 73 91 00 11
France Services : 03 86 54 87 00
MSA Bourgogne : Sur RDV au 09 69 36 20 50

Permanences :

CPAM YONNE

- Mercredi de 13h30 à 16h00 sans RDV
Permanence suspendue pour le moment

Centre d'Examens de Santé

- 1 jour par mois sur RDV au **03 86 54 87 00**

KOVERS (Mutuelle Santé de l'Yonne)

- Sur RDV au **03 86 45 60 50**

Agence Départementale d'Information sur Logement

- 4^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h
sur RDV au **03 86 72 16 16**

Conseil Architecture Urbanisme Environnement - CAUE 89

- 1 jeudi par mois de 9h30 à 12h
sur RDV au **03 86 72 87 19**

Espace Info Énergie

- 2^{ème} jeudi du mois de 9h30 à 12h
sur RDV au **03 86 72 16 16**

SOLIHA 89 (Location Solidaire)

- 1^{er} jeudi du mois de 10h à 12h sur RDV au **03 86 18 91 38**

Conciliatrice de Justice

- 3^{ème} jeudi du mois de 17h30 à 19h30 sur RDV au **07 76 19 28 67**

Permanence juridique du Conseil Départemental de l'Accès au Droit

- 1^{er} vendredi matin du mois sur RDV au **03 86 42 00 50**

Déchèterie

Tonnerre - ZI de Vauplaine

- **Horaires d'été du 01/04 au 31/10 :**

Lundi : 13h30 - 18h - Ma / Me / Ve / Sa : 9h-12h30 / 13h30-18h
• Fermée le jeudi.

Retrouvez les horaires de vos déchèteries sur votre calendrier de collecte.

Collecte des déchets ménagers et bac jaune

- le mardi
- **Service déchets CCLTB : 03 73 91 00 10**

Piscine

- **Horaires pendant la période scolaire**

Lundi : fermée / **Mardi :** 12h-14h / 17h-20h

Mercredi : 15h-19h (Bassin d'apprentissage fermé de 17h30 à 18h15)

Jeudi : 17h-19h (Bassin d'apprentissage fermé de 18h-19h)

Vendredi : 11h30-14h et de 16h à 18h45 (Bassin d'apprentissage fermé de 16h à 17h)

Samedi : 15h-18h

Dimanche : 10h-13h

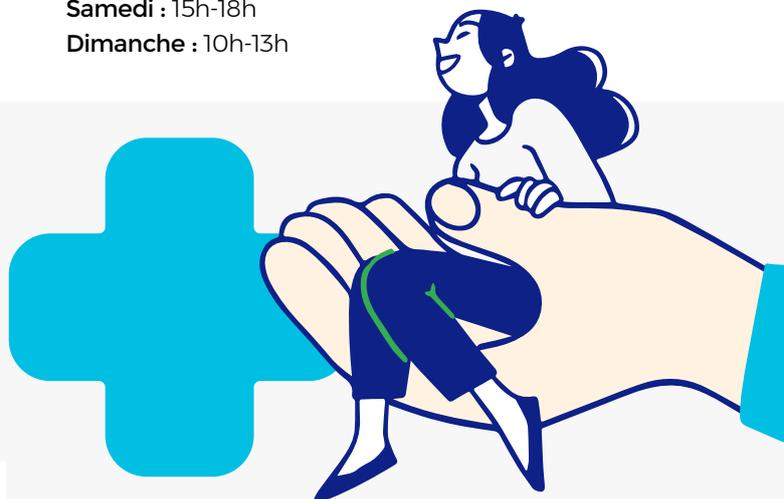
Pharmacies de garde

Lundis de garde

- **6 mars :** République (en face du lycée)
- **13 mars :** Cottage (Centre commercial Auchan)
- **20 mars :** République (en face du lycée)
- **27 mars :** Grande Pharmacie (quartier des Prés hauts)
- **3 avril :** Cottage (Centre commercial Auchan)
- **10 avril :** République (en face du lycée)
- **17 avril :** Grande Pharmacie (quartier des Prés hauts)
- **24 avril :** Cottage (Centre commercial Auchan)
- **1er mai :** Grande Pharmacie (quartier des Prés hauts)
- **8 mai :** Cottage (Centre commercial Auchan)
- **15 mai :** République (en face du lycée)
- **22 mai :** Cottage (Centre commercial Auchan)
- **29 mai :** Grande Pharmacie (quartier des Prés hauts)

Pharmacies de garde :

- **24/02 au 3/03 :** Pharmacie Verdin à Noyers sur Serein
- **3/03 au 10/03 :** Pharmacie de Tanlay
- **10/03 au 17/03 :** Pharmacie de Flogny
- **17/03 au 24/03 :** Pharmacie de la République à Tonnerre (en face du lycée)
- **24/03 au 31/03 :** Pharmacie de l'Armançon à Ancy le franc



- **31/03 au 7/04 :** Pharmacie du cottage à Tonnerre
Centre commercial Auchan
- **7/04 au 14/04 :** Pharmacie Choisy à Lézinnes
- **14/04 au 21/04 :** Grande Pharmacie à Tonnerre
Quartier des Prés hauts
- **21/04 au 28/04 :** Pharmacie Verdin à Noyers sur Serein
- **28/04 au 5/05 :** Grande Pharmacie à Tonnerre
Quartier des Prés hauts
- **5/05 au 12/05 :** Pharmacie de Flogny
- **12/05 au 19/05 :** Pharmacie de la République à Tonnerre
(en face du lycée)
- **19/05 au 26/05 :** Pharmacie de l'Armançon à Ancy le franc
- **26/05 au 2/06 :** Grande Pharmacie à Tonnerre
Quartier des Prés hauts

Salon des Vins

Hospices de
TONNERRE

8 et 9
avril

2023

WWW.VINEESTONNERROISES.COM



ESCALES en
Bourgogne

B
BOURGOGNES
Bureau Interprofessionnel
des Vins de Bourgogne

AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ



Verre à dégustation sérigraphié : 6€
Samedi et dimanche : de 10h à 19h

Randonnées oenologiques sur inscription

Renseignements : 03 86 55 14 48

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération. Création : www.delph-graphisme.fr